



LE COMITE MARCHE DU 23 MAI 1998 (CM98)
ET
LA COORDINATION DES ASSOCIATIONS
DES ORIGINAIRES D'OUTRE-MER



PRÉSENTENT
LA 25^{ÈME} COMMÉMORATION
DES VICTIMES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE
ET DE L'ESCLAVAGE COLONIAL



LE 23 MAI
ÇA COMPTE  **POUR**
>>> NOUS!

LA FÊTE DE LA FRATERNITÉ



"HONORONS-LES"

MARDI 23 MAI 2023

DANS LES JARDINS DU 27 RUE OUDINOT,
AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

DOSSIER DE PRÉSENTATION

SIÈGE SOCIAL DU CM98 : 3, VILLA DURY-VASSELON, 75020 PARIS - TÉL: 01 43 64 67 75
SECRETARIAT@CM98.FR – WWW.CM98.FR - WWW.ANCHOUKAJ.ORG



SOMMAIRE

Le 23 mai, journée nationale	page 3
La Fête de la Fraternité : « <i>Limyè Ba Yo !</i> »	page 5
Le Spectacle de Danse et le Concert	page 7
Le Programme	page 9
Les Organisateurs	page 10



LE 23 MAI, JOURNÉE NATIONALE

La fête de la Fraternité, *Limyè Ba Yo!* (qui signifie « Honorons-les », en créole), clôturera chaque 23 mai la journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage.

La traite négrière et l'esclavage colonial sont des épisodes dramatiques de l'histoire de l'humanité. Au cœur de ce déferlement de violence sont, pourtant, nées la vie et des cultures d'une richesse, d'une vitalité et d'une générosité rares. La fête de la Fraternité, *Limyè ba Yo !* rend hommage aux hommes et aux femmes qui les ont générées et les donne en partage. Ni amnésiques ni misérabilistes, nous voulons positiver une histoire douloureuse.

UN TEMPS MEMORIEL ET CULTUREL FORT

Au cours de la Fête de la Fraternité *Limyè Ba Yo !* organisée cette année dans les jardins du Ministère des Outre-mer par le CM98 et plusieurs associations mémorielles, les participants auront accès au Village du 23 Mai, composé de plusieurs stands (ateliers de généalogie, université populaire, restauration...) et du mémorial itinérant « Les noms de l'abolition ».

Un hommage solennel sera rendu aux esclaves des colonies françaises par les représentants du gouvernement, les élus présents, les présidents d'associations invités. Un dépôt de fleurs sera organisé symboliquement autour de l'arbre de la liberté accompagné de chants composés pour l'occasion et interprétés par la chorale GOSPEL VOICE.

Une création chorégraphique, intitulée *Karésòl*, sera présentée par Max DIAKOK et la compagnie *Boukousou*. Puisant dans l'héritage gwoka, la musique traditionnelle de la Guadeloupe, *Karésòl* se veut un rituel poétique évoquant la quête de stabilité dans un monde de plus en plus chaotique, explore les traces pour l'énonciation d'une parole de marronnage tant politique qu'esthétique.

Enfin, cette fête de la Fraternité s'achèvera par un concert aussi original qu'exceptionnel, mêlant la musique électro aux chants et tambours traditionnels des Outre-mer. Il rassemblera, autour de Patrick NUPERT, alias MOTSEK, et son concept KAPHONIC qui construit un pont entre tradition et modernité, les chanteurs et percussionnistes : Wozan MONZA, Christine SALEM, Alain CASTAINGS, LAIKO, Jean-Philippe GRIVALLIERS, Yann CLERY, Dominique TAULIAUT...

Limyè ba Yo! met en exergue une mémoire des Premiers temps des sociétés post-esclavagistes françaises qui permet d'assumer cette histoire et de construire de nouveaux rapports entre les descendants d'esclaves, les descendants de colons, l'Afrique et la République.

Entre 2014 et 2023 l'événement a eu lieu à Paris, sur les places de la Bastille et de la République, et sur le parvis de la Basilique de Saint-Denis.

Des milliers de participants, des centaines d'artistes, de techniciens du secteur culturel, d'intellectuels, de chefs d'entreprises, de présidents d'associations, de bénévoles s'impliquent corps et âme dans cette manifestation. De cette formidable fête se dégage une ambiance de fraternité, de respect et de fierté.

LE SPECTACLE DE DANSE : KARÉSOL



Une création du chorégraphe **Max DIAKOK** et de la **Compagnie BOUKOUSOU Karésòl** (mot créole signifiant fondations) se veut un rituel poétique évoquant la quête de stabilité dans un monde de plus en plus chaotique. Quête de repères puisées dans les mémoires anciennes, traces pour l'énonciation d'une parole de marronnage tant politique qu'esthétique. Cette pièce chorégraphique explore, dans une démarche contemporaine, le potentiel contestataire inhérent à quelques rythmes du Gwoka, la musique traditionnelle de la Guadeloupe. Dans cette célébration les éléments du triptyque corps-voix-ka

(tambour) dialoguent entre eux.

La pièce a été créée avec des interprètes qui ont en commun le langage gestuel et musical du Gwoka traditionnel ainsi qu'un danseur hip hop qui a été initié à cette danse. Dans un second temps le challenge a consisté en un déplacement de la zone de confort de chacun. Exit les codes traditionnels de la ronde. Place à une nouvelle syntaxe à partir de l'énergie et des matériaux issus de ce style. Nous avons alors travaillé sur des mots et des états de corps issus du Gwoka : *bigidi* (déséquilibre) du rythme Léwòz, *jès kasé* (gestes saccadés) que nous avons mis en résonance du *popping*, *kabouya* (les nœuds) pour explorer une nouvelle gestuelle traduisant la transe du rythme Takout (rythme créé dans les années 70 par des tanbouyés iconoclastes), *lagé gidon* (lâcher prise) du rythme Menndé et le mouvement intérieur dû à l'écoute de la *lokans* (la virtuosité) des chanteuses. La dramaturgie s'est organisée autour d'un voyage de l'ombre vers la lumière dans une combinaison terre (les fondations) et ciel (le don de soi).

Synopsis:

Quatre danseuses, deux danseurs, deux percussionnistes-chanteuses, deux percussionnistes-chanteurs investissent un lieu, sortant de partout, au milieu du public. C'est la voix chantée qui donne le la, instillant un côté sacré à cette célébration à l'instar d'un appel à la prière sur air de Gwoka détourné. La danse apparaît alors, en contrepoint sur le mode du *bigidi* (déséquilibre). Un rituel s'installe avec des corps qui cherchent à se stabiliser sur le sol. La danse se développe dans une interaction avec l'énergie des voix et des tambours-ka. Une synergie à travers laquelle les danseurs voyagent dans différents états de corps, passant du recueillement dans la lenteur à l'énergie martiale, de l'attraction terrestre à une liberté articulaire tutoyant à la fois le ciel et la terre. Par ailleurs, il y a également le passage progressif d'une présence morcelée à un espace circulaire ou *lawonn*. Un temps fort du final: la participation du public avec des petites percussions distribuées par nous.



Distribution

Chorégraphie : Max Diakok

Interprètes danse : Sandrine Pierrot, Corinne Gradel, Nadine Gradel, Carole Djiméra, Omar Cretella, Max Diakok.

Interprètes musique : Nathalie Jeanlys (chant et ka), Micheline Bienvenu (chant et chacha), Alfred Rosanne (ka et chant), Cédric Maximilien-François (ka et chant)

LE CONCERT : KAPHONIC

Ce 23 mai 2023, la fête de la Fraternité *Limyè Ba Yo!* s'achèvera par un concert animé par Patrick NUPERT *alias* MOTSEK, compositeur, DJ et percussionniste, qui nous présentera son concept Kaphonic. Il dressera un pont entre tradition et modernité en mêlant la musique électro aux chants et tambours traditionnels des Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion).



Créateur, avec KALYANE, du label Kaphonic Records, **MOTSEK** ancre la tradition dans une vision contemporaine et remue l'héritage afro-caribéen dans tous les sens de l'électro actuelle. Un projet qui se veut un trait d'union dynamique entre la musique électronique et les musiques ancestrales. Une définition qui s'accorde autour d'un concept phare : le « Traditional Future », sorte de concentré de traditions exprimé au présent

presque futur, qui veut croiser les esthétiques et les pratiques, inventer des nouvelles formes, créer des chocs artistiques, tracer un chemin où la scène vivante contemporaine raconte les influences pour mieux les bousculer...

Autour de MOTSEK, on retrouve **Wozan MONZA**, magistral chanteur ténor caribéen ainsi que **Dominique TAULIAUT**, percussionniste virtuose, musicien du groupe KASSAV, issu lui aussi du terreau fertile de cette culture guadeloupéenne ancestrale. Ces trois orfèvres de la musique Gwoka sont rejoints par **KEVIN TOY**, jeune arrangeur et compositeur multi-instrumentiste, aguerri à toutes les sonorités mythiques du monde Electro. Ensemble, formant le collectif Ancestral Ka, ils modèlent une création qui absorbe les codes traditionnels ancestraux, les habillant de sons technos « minimal progressive house » savamment ciselés.



Issu d'une grande lignée de Maîtres Bèlè, **Jean-Philippe GRIVALLIERS**, Maître incontesté de ce tambour martiniquais traditionnel, relève le défi des voix et des sons ancestraux, combinés à la modernité Post Exotik des compositions de MOTSEK. On retrouve ainsi les codes du Bèlè transportés dans une spirale électro résolument contemporaine. Un dosage unique pour un mélange atropical : des thèmes traditionnels colorés associés à des basses puissantes et maîtrisées. Pour Jean-Philippe GRIVALLIERS et MOTSEK, ces créations font figure de manifeste artistique, résonnant comme une langue maternelle pour quiconque les rencontre, les écoute, les interroge et les vit.



Christine SALEM

est une des rares chanteuses du Maloya, la musique traditionnelle de La Réunion. Accompagnée d'un kayanm, son instrument fétiche, elle scande avec une voix rauque et ensorcelante un Maloya inspiré et unique mélangeant subtilement musiques de l'océan indien et rythmes africains. Une voix très grave dans un corps de femme, des textes emportés sur des musiques en transes ou des complaintes en lamento sur des rythmes endiablés, Christine SALEM est une artiste hors norme qui suit une voie unique et



singulière.

YANN CLÉRY redéfinit la musique guyanaise. Il brasse les tambours de la tradition en les conjuguant aux musiques actuelles. C'est avec cet esprit d'ouverture, de recherche et de rébellion qu'il amène la flûte traversière sur des chemins inédits. Sa musique est tournée vers les rythmes traditionnels des 3 principales ethnies guyanaises : les Créoles, les *Bushinengés* (appelés aussi Noirs Marrons, descendants des esclaves africains en fuite) et les Amérindiens. Il se veut ouvert sur le monde et sa musique résonne comme un trait d'union, une invitation.





La Musique d'Irène BICEP alias **LAYKO** se situe au croisement des identités et des cultures. Ses textes se teintent de saveurs multiples, ciselés dans le terreau unique d'une langue créole, qui se raconte comme elle se vit, avec force et sensibilité. Cet univers musical à part entière, navigue entre un Gwo-Ka décomplexé ancré en Terre-Racine Karukéenne, et une Musique Électro sophistiquée, le tout finement sculpté dans la nef d'une culture ancestrale. LAYKO nous livre une synthèse sensible des sonorités actuelles et des traditions caribéennes, entre rythmiques de quintessence universelle et

mouvements tracés en terres archipélagiques.

Alain CASTAINGS fait partie de ces artistes qui font sauter les digues entre musiques "traditionnelles" et cultures électroniques. Pour eux, c'est avant tout une histoire d'instrument, le Ka, qui donne sa texture et son âme à leur musique, avec une envie de revisiter la voix ancestrale du Gwoka dans une vibrante sonorité qui leur est propre. Au chant, Alain CASTAINGS, artiste hors-normes, nous vient tout droit de la culture du tambour KA, auprès de laquelle il s'est nourri et a forgé au fil des rencontres et des expériences, son univers musical à la fois si authentique et si personnel.



MALEIKA évolue dans un univers artistique singulier. Les inspirations de la chanteuse sont riches et variées : du Bèlè au Dance-hall, en passant par le Zouk et l'électro. Pour cette jeune femme, la musique est un langage d'émancipation. Originaire de Fort-de-France en Martinique, Maleïka PENNONT, passionnée de chant dès son plus jeune âge, trace un chemin original dans l'espace musical caribéen.

LE PROGRAMME

Cérémonies religieuses et républicaines départementales

Entre 9h et 18h, des cérémonies religieuses et républicaines en hommage aux victimes de la traite négrière et de l'esclavage colonial auront lieu en Seine-Saint-Denis (93), dans le Val de Marne (94) et le Val d'Oise (95), en Essonne (91), dans l'Oise (60). Les victimes de l'esclavage seront honorées par un geste symbolique le dépôt d'un bouquet ou d'une fleur, en particulier sur les quatre « monuments aux esclaves » existant dans ces différents départements d'Ile de France.

Ce geste témoignera de notre respect et de notre reconnaissance pour celles et ceux qui ont vécu l'esclavage colonial et de l'importance de la préservation de la mémoire collective de cette période historique. Notre participation massive à ces cérémonies, est aussi l'expression de notre solidarité et de notre engagement dans la lutte contre toute forme de discriminations et d'oppression.

La commémoration nationale aura lieu cette année à Paris dans les jardins du ministère des Outre-mer en présence des ministres de l'intérieur et de des Outre-mer et du ministre délégué aux Outre-mer et de nombreuses personnalités. Une opération de dépôts de fleurs y sera aussi réalisée.

Fête de la fraternité - *Limyè ba Yo !*

Lieu : ministère des Outre-Mer – 27 rue Oudinot – 75007 Paris

10h00 : Accueil des acteurs associatifs et mise en place des stands du Village du 23 mai dans les jardins du ministère des Outre-mer.

14h00 : Ouverture du village du 23 mai (stands associatifs, atelier de généalogie, mémorial itinérant, université populaire, restauration...)

14h30 : Animation culturelle

15h00 : Table ronde : « Pourquoi ériger à Paris un Mémorial national dédié aux victimes de l'esclavage ? » avec la participation de nombreux opérateurs de Mémoire représentant toutes les mémoires de l'esclavage en France.

17h00 : Déambulation des officiels dans le village et visite du Mémorial - Animation culturelle

18h00 : Commémoration Nationale des victimes de l'esclavage colonial en présence des ministres de l'Intérieur et des Outre-mer et du Ministre délégué aux Outre-Mer : discours, dépôt de gerbes. Le fleurissement de l'arbre de la liberté, entouré de panneaux sur lesquels sont inscrits les noms des esclaves affranchis à l'abolition de 1848, un geste d'hommage fort fait par tous les participants.

18h30 : Temps du ministre avec les associations mémorielles

19h00 : Concert

- 1^{ère} Partie : KARESOL, spectacle de danse de Max DIAKOK et la Compagnie BOUKOUSOU.
- 2^{ème} partie : CONCERT, avec MOTSEK, Wozan MONZA, Christine SALEM, Alain CASTAINGS, LAIKO, Jean-Philippe GRIVALLIERS, Yann CLERY, MALEIKA, Dominique TAULIAUT...

21h30 : Fin.

LES ORGANISATEURS

LE COMITÉ MARCHE DU 23 MAI 1998 (CM98)

Le Comité Marche du 23 mai 1998 (CM98) est une association mémorielle antillaise qui a pour objectif de :

- Réhabiliter, honorer et défendre la mémoire des victimes de la traite négrière et de l'esclavage colonial
- Faire connaître l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage colonial, ainsi que les spécificités des sociétés post - esclavagistes
- Participer à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'esclavage contemporain.

SON HISTOIRE

Le 23 mai 1998, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, une marche silencieuse réunit 40 000 manifestants à Paris, des Français descendants d'esclaves pour la plupart, venus honorer la mémoire de leurs aïeux esclaves. C'est une première en France ! Cette marche contribuera de façon décisive à l'adoption de la loi Taubira, reconnaissant la traite et l'esclavage comme un crime contre l'Humanité. Le 30 novembre 1999, les organisateurs de la Marche du 23 mai 1998 créent le Comité Marche du 23 Mai 1998 (CM98).



Le 29 avril 2008, après 10 ans de combat des associations antillaises mené sous l'impulsion du CM98, le président de la République, Nicolas Sarkozy, accepte de faire du 23 mai, la seule date commémorant en France la mémoire des victimes de l'esclavage. La circulaire Fillon, publiée le 2 mai 2008 au journal officiel, stipule que : « La date du 23 mai sera, pour les associations regroupant les Français d'Outre-mer de l'Hexagone, celle de la commémoration du passé douloureux de leurs aïeux qui ne doit pas être oublié ». Et le 5 octobre 2016, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité un amendement modifiant la loi du 30 juin 1983, relative à la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Cet amendement, entériné par le Sénat le 18 janvier 2017, institue le « 23 mai comme journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial. »

SES ACTIONS

RETROUVER ses aïeux esclaves grâce à la base de données de 120 000 guadeloupéens et martiniquais esclaves avant 1848, identifiés par une centaine de bénévoles du CM98 en décryptant les archives de la période esclavagiste durant 8 ans. Ces noms figurent dans deux ouvrages, *Non an Nou* (le livre des noms des familles guadeloupéennes) et *Non Nou* (le livre des noms de familles martiniquaises), sur un mémorial itinérant et sur le site Internet anchoukaj.org. 852 d'entre eux sont exposés sur des monuments à Sarcelles, à Saint-Denis, à Creil, à Grigny et 1700 sur des stèles dénommées « les Livres des Noms », sur le « Morne de la Mémoire » aux Abymes en Guadeloupe. Les Antillais peuvent désormais retrouver et s'affilier à leurs aïeux qui vécurent l'esclavage.



COMPRENDRE les particularismes des sociétés post esclavagisme, en apprenant leur histoire et leur anthropologie dans le cadre de l'université populaire, créée par le CM98 en 2010. Cette université populaire dispense un enseignement de qualité assuré par des universitaires des sciences sociales et humaines, des généticiens et des spécialistes de centres de mémoires. Son module d'histoire de la traite négrière et de l'esclavage colonial est assuré par des enseignants - chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon – Sorbonne avec laquelle le CM98 a signé une convention de partenariat le 18 mai 2013. L'université populaire du CM98 organise également des colloques et des conférences sur l'actualité littéraire, politique, économique et sociale des départements d'Outre-mer. Et pour combattre le racisme - qui est l'un de ses objectifs -, elle sensibilise les jeunes Franciliens à l'histoire de l'esclavage colonial d'où ce mal tire son origine, en intervenant dans les établissements scolaires et en enseignant l'histoire du racisme et la diversité humaine à un large public.



HONORER la mémoire des aïeux esclaves des Antillais, Guyanais et Réunionnais, en organisant tous les 23 mai, la commémoration des victimes de l'esclavage colonial, en partenariat avec l'État, les collectivités territoriales et les associations, autour d'objets mémoriels créés par le CM98 :

- **Le mémorial itinérant des Noms de l'abolition** sur lequel figurent les matricules, prénoms et noms de



famille donnés aux esclaves antillais affranchis en 1848.

- **Les monuments en souvenir d'esclaves** antillais, érigés à Sarcelles, Saint-Denis, à Creil, à Grigny et aux Abymes, sur lesquels figurent les noms des aïeux esclaves de Guadeloupéens et de Martiniquais vivant dans ces villes.

Par ses actions, le CM98 entend participer à la construction d'une mémoire de l'esclavage apaisée et débarrassée de tout ressentiment afin de favoriser la Réconciliation entre les descendants des protagonistes de ce crime contre l'humanité.

Le travail mémoriel du CM98 est reconnu désormais jusqu'aux plus hautes instances de l'État. Le président de la République, François HOLLANDE, déclarait le 10 mai 2013, que « ces œuvres sont le fruit des efforts du Comité de la marche du 23 mai, animé par Serge ROMANA, qui a permis à de nombreux Antillais de retrouver la trace de leurs ancêtres africains ainsi que l'origine de leur nom. Puisqu'ils en avaient été privés, comme pour mieux nier leur existence. Le souvenir requiert un travail et je tiens à saluer les artisans de la mémoire. » Le président Emmanuel MACRON a accepté le projet du CM98, de l'érection d'un monument aux esclaves sur lequel figureront les noms de tous les esclaves affranchis en 1848 dans les colonies françaises de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. Des noms, pour la majorité, recueillis par les militants du CM98, l'association à l'origine de ce projet.

LA COORDINATION DES ASSOCIATIONS DES ORIGNAIRES D'OUTRE-MER

La Coordination des associations des originaires d'outre-mer est née en 2018 pour organiser la marche du 23 mai. Elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'associations qui participent à l'organisation de la Commémoration des victimes de l'esclavage colonial.

ASSOCIATION DES ANTILLAIS DE CREIL (Lynda JÉRÔME), INFLUENCE OUTRE-MER (Oudi Joseph SERVA), COMITÉ MARCHE DU 23 MAI 1998 (Emmanuel GORDIEN), PROMODOM ET PARIS DOM-TOM COMMUNICATION (Christian BIDONOT), BÈLÈSPWA (Justin SORMAIN), COLIBRI COLIBRI (Mirette MARS), DRAPEAU BLANC (Jean François CRETELLE), ASSOCIATION DES AMIS DU GOSIER (Patrick LUCE), AGORA KARAYB (Viviane VAUGIRARD), UNOM (Roger ANGLO), AMITAG DE MEAUX (Daniel DELINDE), MÉMOIRE DU PASSÉ ESPOIR POUR DEMAIN (Théo LAPLUME), MAKCTOM (Jacqueline MAKPANGOU), KWAK (Jocelyne SOLVAR), OUTRE-MER NACRÉ (José BIBIAN), PLANET CARAIBES (José ALTHEY), NUTRICRÉOLE (Marie Antoinette SÉJEAN), COLLECTIF DOM (Daniel DALIN), KARAIB + (Eddy CYRILLA), SOUS LES TROPIQUES DE MERU (Maguy RAMASSAMY), MEMOIRES ULTRAMARINES (Franck PETROSE), ÉCRAN SANS FRONTIÈRES (Marie-Ange BILLOT), AOMG (Antoine BONBOIS), KARIB'KA (Martial GAMIETTE), CEGOM (Pierre PASTEL), ARCHIPEL KARAIB (Tania BERNIS), COULEUR KAFRINE (Stéphanie SEN), OUTRE-MER BUSSINESS EXPANSION (René Claude ARGIS), CAP TROPIK (Josely BONNET DOROTHÉE), ASSOCIATION ARTS CRÉOLES (Yolande MONLOUIS-BONNAIRE), LA DIASPORA (Eliane FELICITET), KA MANIOC (Henry PRIMÉON), KARIB'KA (Martial GAMIETTE), SONJÉ (Guilaine MONDOR), ASP ZUMBA (Guy MARTHELY), LEKOL BÈLÈ KALENDA BELE (Marie-Laure DILVY), ZANMA (Lucien JOLET), Le BAOBAB (Marie Louise SAMBIN), CIFORDOM (José PENTOSCOPE), CTOM 78 (Jacqueline ANGELE), ASSOCIATION POUR L'INFORMATION ET LA PREVENTION DE LA DRÉPANOCYTOSE (Jenny HIPPOCRATE), JIMMY BLANCHE ORGANISATION (Jimmy BLANCHE), ACCOLADE (Jacques AMBROSIO), AROME 2000 (Marlène ALGER), APOM (Jacques BOCAGE), RACINES (Sabrina MOULION), BLK (Lydia JEAN), ZANMI TAMBOU (Freddy CABY), TOUS CRÉOLES (Marie-Line MORMIN), MYSTIK'OLOR (Jean-Charles GLANDIER), MESSAGERS DES ÎLES (Pierre SAINTE-ROSE), ÉCOLE MIROIR (Catherine JEAN-JOSEPH), DOM TOM DU VALOIS (Alain PARFAIT), CAFAM (Clarine TRANCHANT ROMANA), LA SAMARITAINE/ESPACE FM (Mike ROTSEN).

LA PLATEFORME NATIONALE DES OPÉRATEURS DE MÉMOIRE

La Plateforme des Opérateurs de Mémoire a été constituée le 23 mai 2020 par des associations d'entrepreneurs de mémoire, représentant différentes mémoires de l'esclavage colonial : mémoire de la traite et des ports négriers ; mémoire des descendants d'esclaves, et mémoire de l'abolition de l'esclavage.

Ces différents opérateurs animeront des stands présentant leurs activités au sein du Village du 23 mai et participeront à la table ronde du 23 mai 2023 : « *Pourquoi ériger à Paris un Mémorial national dédié aux victimes de l'esclavage ?* ».

ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE DE LA COLONISATION EUROPÉENNE (Frédéric RÉGENT), LES ANNEAUX DE LA MÉMOIRE, (Patricia BEAUCHAMP AFADÉ), COMITÉ MARCHE DU 23 MAI 1998 (Emmanuel GORDIEN), MÉMOIRES ET PARTAGES (Karfa Sira DIALLO), LA COQUE NOMADE (Dieudonné BOUTRIN), PROTEA (Bruno MAILLARD), LA ROUTE DES ABOLITIONS – PÔLE MÉMORIEL (Philippe PICHOT), LA ROUTE DU PHILANTHROPE (Bruno SAULNIER).

Comité Marche du 23 mai 1998

3, villa Dury-Vasselon, 75020 paris

tel : 0143646775 / 0615197153 / 06 58 38 68 36

email : secretariat@cm98.fr

www.cm98.fr | www.anchoukaj.org